

REGLES DE VIE AU COURS DE LA PAUSE MERIDIENNE

CANTINE DE SAINT MARTORY

Ces règles de vie déterminent le bon comportement à avoir, avant, pendant et après le repas. Par extension, il s'agit de permettre l'apprentissage de la vie en collectivité tout en restant un moment de convivialité dans le respect de tous.



MERCI!

S'il Te Plait

Bonjour



MATERNELLES



Ce qu'il faut faire

- Passer aux toilettes, se laver les mains avant et après le repas
- Se mettre en rang calmement
- Ecouter les adultes
- Gouter de tout
- Manger proprement
- Bien se tenir à table
- Bien se tenir sur sa chaise
- Parler doucement
- Partager



Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne pas jouer avec la nourriture
- Ne pas jouer avec ses couverts
- Ne pas abimer la vaisselle
- Ne pas se lever sans autorisation

PRIMAIRES



Ce qu'il faut faire

- Passer aux toilettes, se laver les mains avant et après le repas
- Respecter les consignes
- Se mettre en rang calmement
- Ecouter les adultes
- Entrer calmement dans la cantine
- Être poli avec tout le monde
- S'écouter les uns des autres
- Partager lorsqu'on se sert
- Gouter de tout
- Manger proprement
- Bien se tenir à table
- Bien se tenir sur sa chaise
- Parler doucement
- Sortir calmement de la cantine



Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne pas courir dans la salle
- Interdit de dire des gros mots
- Interdit d'insulter les autres enfants ou les adultes
- Ne pas crier ou parler fort pendant le repas
- Ne pas faire de gaspillage
- Ne pas jouer avec la nourriture
- Ne pas parler la bouche pleine
- Ne pas tordre les cuillères
- Ne pas se lever sans autorisation

OBJECTIFS DE L'EQUIPE ENCADRANTE

Ils se déclinent selon plusieurs axes :

Epanouissement et socialisation : dans ce temps collectif, avec un cadre de règles à respecter, les enfants poursuivent leur éducation de manière agréable et conviviale.

Autonomie : le personnel accompagne les enfants vers une plus grande autonomie à table, veille à ce que les repas soient pris dans les meilleurs conditions qualitatives et quantitatives.

Educations du gout : le personnel encourage les enfants à découvrir des nouveaux aliments, de nouvelles saveurs.

Cette charte a été établie dans un seul objectif : permettre à vos enfants de déjeuner dans les conditions les plus favorables pour eux même et pour le personnel encadrant. Aidez-nous à le faire respecter en leur rappelant les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.

LES PARENTS

L'ENFANT OU LES ENFANTS